



### Ma liberté de tarifier

Le 9 mars dernier, le Sénat a reculé sur la transparence des tarifs, voulue par la loi HPST (Hôpital, patient, santé, territoire) dans son article 57. Deux ans après le vote de cette loi, les sénateurs ont supprimé l'obligation qui avait les dentistes d'indiquer sur leurs devis le prix auquel ils ont acheté la prothèse proposée au patient. Grâce à un amendement de Gilbert Barbier (Rassemblement démocratique et social européen), ils n'auront plus qu'à indiquer le prix vendu au patient. Depuis hier, le texte est en discussion à l'Assemblée nationale.

### TARIFS ET REMBOURSEMENTS DES PROTHÈSES DENTAIRES : QUELQUES EXEMPLES

Prothèse dentaire	Tarif	Base du remboursement	Taux de remboursement	Montant remboursé (1)
Couronne (2)	honoraires libres	107,50 €	70 %	75,25 €
Inlay-cône	honoraires libres	122,55 €	70 %	85,78 €
Inlay-cône à clavette	honoraires libres	144,05 €	70 %	100,83 €
Appareil dentaire (3) (4) (5)	honoraires libres	64,50 €	70 %	45,15 €
Appareil dentaire complet (3) (4) (5)	honoraires libres	182,50 €	70 %	127,75 €
Bridge de trois éléments (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) (34) (35) (36) (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100)	honoraires libres	279,50 €	70 %	195,65 €

(1) Le montant remboursé ne tient pas compte de la participation forfaitaire de 1 euro éventuellement retenue si les soins de prothèses dentaires sont réalisés par un médecin stomatologiste. Pour rappel, la participation forfaitaire de 1 euro ne s'applique pas aux consultations, actes et soins réalisés par un chirurgien-dentiste.  
(2) Si les conditions d'attribution sont remplies, les dents piliers doivent être délabrées et la couronne doit comporter obligatoirement une base métallique (couronne entièrement métallique, couronne céramo-métallique, etc.).  
(3) Si les conditions d'attribution sont remplies, les dents piliers doivent être délabrées.  
(Source : Centre Général de Sécurité Sociale)

# Le dossier

# Des IMPORTATIONS qui font grincer des DENTS !

Qui fabrique les prothèses que nos dentistes mettent en bouche ? Pourquoi les prothésistes dentaires de notre île travaillent-ils de moins en moins ? Qui en est-il des patients ? Sont-ils en danger ? Des interrogations, comme autant d'inquiétudes, pour une profession qui se sent menacée. Éclairage.

Il y a 14 ans\*, dentistes et prothésistes dentaires tenaient « atelier commun » et faisaient la Une de notre quotidien en affirmant leur désir de travailler « main dans la main ». Aujourd'hui, l'idylle a fait long feu et ces deux professionnels de notre sourire n'ont pas la dent assez dure, l'un envers l'autre, quand ils abordent la question des prothèses dentaires. En cause : l'origine de celles-ci. Qui fabrique les prothèses que nos dentistes met-

tent en bouche ? Pourquoi les prothésistes dentaires de notre île travaillent-ils de moins en moins ? Est-ce la faute à la crise ? À l'incompétence des prothésistes locaux, comme le disent certains dentistes ? Ou à l'attrait irrésistible des prothèses à bas prix – les fameuses « low cost » – provenant de pays en développement ? Pour le Syndicat des prothésistes dentaires de la Martinique, la dernière option ne souffre pas

de contradiction. Pourtant, de reculades en atermoiements, cet organisme a choisi de ne pas débattre publiquement de cette question, qu'il reconnaît par ailleurs être préoccupante... Au grand dam de nombreux prothésistes, qu'ils soient ou non affiliés au syndicat.

### Des prothèses « made in France »...

La peur de « représailles » possibles de la part des dentistes explique en grande partie ce choix. En effet, si certains prothésistes dentaires ont accepté de témoigner de leur quotidien, tous ont demandé l'ombre protectrice de l'anonymat (voir ci-dessous). Avec, à chaque fois, une crainte clairement exprimée : « Les dentistes sont nos clients. Sans eux, nous ne travaillons pas ». Du côté des dentistes, l'interprétation est tout autre. Selon eux, s'il y a importation de prothèses, c'est parce que la qualité fait défaut ici. Que les prothèses importées soient à bas prix ne serait donc qu'une incidence... Dans ce cas, est-on tenté de leur demander, pourquoi le patient ne bénéficie-t-il pas de ces prix d'achat ? La réponse fuse, péremptoire : « Les prix sont libres » (voir ci-après). Pourtant, certains dentistes reconnaissent en off que « dans 99 % des cas, la motivation des dentistes qui importent à bas prix est l'appât du gain ». Ce choix a-t-il un impact sur la santé des patients ? Difficile de l'établir. Tous les documents de traçabilité sont estampillés



Photo: Wilfrid Terreau / France-Antilles



### TÉMOIGNAGES

## Des prothésistes en colère...

**PATRICE\***  
ANCIEN MEMBRE DU SYNDICAT

« Je ne vais pas acheter pour revendre, je dois produire ! »

Nous sommes dans une situation de détresse totale. Sur les deux dernières années, l'activité a diminué de 60 %, avec d'une part des clients perdus et d'autre part des clients qui passent moins de commandes. Nous avons été contactés par les mêmes labos importateurs que les dentistes. Mais ma profession n'est pas le commerce, c'est l'artisanat. Je ne vais pas acheter pour revendre, je dois produire ! Malheureusement, il n'y a pas de position claire du syndicat parce que celui-ci n'est pas structuré. Cela tient au contexte dans lequel il s'est constitué : il y a deux

**SÉBASTIEN\***  
20 ANS D'ANCIENNETÉ

« Une couronne coulée à 5 euros ? Il y a un problème »

Beaucoup de dentistes – notamment parmi ceux qui ont une bonne réputation – envoient maintenant leur travail en Chine. Ils ne le font pas directement. Ils prétendent l'envoyer en France. Mais compte tenu des prix pratiqués, ils savent très bien qu'il ne s'agit pas d'un travail français et que les « laboratoires » en question traitent avec des labos situés en Chi-

ne, à Taïwan, à Madagascar. Il suffit d'aller dans quelques cabinets dentaires pour voir des boîtes portant le nom d'importateurs connus. Régulièrement, des commerciaux viennent démarcher. Il y en a même qui appellent les prothésistes ! Quand on vous propose une couronne coulée (dent tout en métal) à 5 euros, alors que c'est une dent que l'on

**KEVIN\***  
JEUNE PROTHÉSISTE

« Je ne vois qu'une alternative : me reconverter ! »



c'est qu'on est sur une île et que ce n'est pas évident de tirer sur les pattes de ceux qui vous donnent à manger. Le chirurgien-dentiste s'inquiète seulement d'être en conformité avec la loi, en fournissant des certificats de traçabilité dont on peut douter. Ces labos étrangers avois-

nent nos délais, ont des tarifs 10 à 15 fois inférieurs aux nôtres, l'esthétique de leurs prothèses augmente, la dextérité aussi... Si demain, ils ont les mêmes matériaux que nous, les prothésistes disparaissent. Je ne vois qu'une alternative : me reconverter ou acheter un laboratoire en Asie !



## ... Et des dentistes qui se défendent

**DOCTEUR GAËTAN DÉMAR**

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS DENTISTES DE LA MARTINIQUE

« Je n'ai aucun moyen d'empêcher l'approvisionnement à l'étranger »

En tant que chirurgien-dentiste pratiquant, je ne travaille qu'avec des prothésistes « locaux ». Mais les confrères sont libres de s'approvisionner où ils veulent. On parle de labos écrans (labos importateurs), mais en tant que président du Conseil de

l'ordre, je n'en ai aucune preuve et je n'ai aucun moyen d'empêcher l'approvisionnement à l'étranger. Si le prothésiste est respectueux de la législation, chaque prothèse est livrée avec une fiche de traçabilité et dans la mesure où on est

clair, je ne vois pas pourquoi on hésiterait à prouver la provenance de son produit. Cela dit, ce n'est pas ce qui est écrit sur un papier qui donne une foi inébranlable dans un produit... Au niveau du Conseil de l'ordre, on est là pour veiller à la bonne

application du code de déontologie. Notre rôle principal est la conciliation, entre confrères, comme entre praticiens et patients

Conseil départemental de l'ordre national des chirurgiens dentistes de la Martinique. Tél. : 0596.63.27.01.

**DOCTEUR JEAN-CLAUDE CALIXTE**

PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES CHIRURGIENS DENTISTES DE LA MARTINIQUE

« Les prothésistes s'inquiètent pour leur existence »

Les prothésistes nous disent que les travaux diminuent. Mais, il ne faut pas oublier que la prothèse est un acte qui arrive en fin de réhabilitation d'une bouche. Avec la prévention que nous menons depuis plus de 30 ans, il est évident que nous aurons de moins en moins de travaux de prothèses. De plus, les prothésistes se spécialisent pour la prothèse fixe (couronne, céramique...), et

délaissent la prothèse amovible. Du coup, pour ces dernières, les confrères préfèrent importer parce qu'ils ne sont pas satisfaits des travaux effectués ici. Les prothésistes s'inquiètent surtout pour leur existence. Il faut d'abord qu'ils fassent le ménage chez eux. Beaucoup d'entre eux sont des « prothésistes » illicéux, qui font de la prothèse dans leur cuisine sans stérilisation, prennent des empreintes en bouche, etc. Ils font parce qu'ils savent faire ? Mais le suivi, l'anamnèse du patient, l'examen préalable... Donc, il faut qu'ils structurent de façon ferme l'installation de prothésistes en Martinique et qu'ils donnent un travail pointu. Mais, c'est un secteur saturé. On a besoin d'une vingtaine de laboratoires ici, au maximum, et certainement pas d'une centaine

cat, on définit une indication pour telle ou telle prothèse, on fait une empreinte, on l'analyse, on l'envoie au prothésiste, elle est essayée, ensuite arrive la réalisation, la pose puis l'équilibrage de la prothèse. Puis, il y a le suivi. À cela, il faut ajouter



Le docteur Jean-Claude Calixte.

\* Les prénoms ont été changés, pour préserver l'anonymat des témoins.

... POUR ÊTRE PLUS À L'AISE, JE TE CONSEILLE D'ENLEVER L'ÉTIQUETTE !



### Combien ça coûte ?

Nous avons demandé au Docteur Jean-Claude Calixte, président du Syndicat des chirurgiens dentistes de la Martinique, comment le praticien élabore le prix d'une prothèse... Voici sa réponse : « Nous ne sommes pas des

commerçants ! Il ne suffit pas d'appliquer un coefficient multiplicateur au prix d'achat pour obtenir le prix de la prothèse. La prothèse dentaire, c'est une partie d'un acte médical global. Avant la réalisation de la prothèse, on fait un examen buc-

cal, on définit une indication pour telle ou telle prothèse, on fait une empreinte, on l'analyse, on l'envoie au prothésiste, elle est essayée, ensuite arrive la réalisation, la pose puis l'équilibrage de la prothèse. Puis, il y a le suivi. À cela, il faut ajouter

la réputation du chirurgien-dentiste, l'équipement du cabinet dentaire (matériel et humain)... Il y a un certain nombre de frais généraux que le dentiste doit répercuter, sinon il fait faillite ».